

# Le prochain holocauste des Juifs de France



Les gouvernements successifs de ce président préparent, irresponsables et hystériques assassins, le prochain holocauste des Juifs tant de France que des pays avoisinants. Je détiens un dossier officiel issu du Ministère de l'enseignement supérieur, pièces portant le sceau de Marianne que j'ai structurées, analysées et enseignées à travers des universités d'Amérique et d'Eurasie. Il est indéniable que mes coreligionnaires Juifs de France seront massacrés par milliers pour que ces fous furieux, nos gouvernants espérant être réélus par des allogènes fraîchement naturalisés, puissent flatter, chaque jour un peu plus, ceux qui les avaient déjà portés au pouvoir en 2012.

Depuis des décennies, des millions de Français de France se font tabasser, violer, racketter, humilier, spolier, et ce, pour des raisons racistes. Chaque résistant se fait dénoncer, souvent par des Français de souche collabos, traîner devant la soi-disant « justice », bâillonner ou assassiner civilement. Chaque année, mes coreligionnaires Juifs de France sont un peu plus chassés de leur pays, égorgés ou tués par balle (souvent

par ceux qui élisent et réélisent nos gouvernements, conscients de leur lâche complicité vis-à-vis de ces futurs génocidaires).

J'ai démontré par des études menées dans des États tels que la Grande-Bretagne ou les pays scandinaves (terres exemptes des iniques lois « mémorielles ») que ces psychopathiques soviétismes que nous ont pondus les camarades Fabius et Gaysot ne servent nullement à protéger les Juifs de France mais, au contraire, à exciter contre eux des allogènes souvent naturalisés, venant grossir le troupeau des électeurs des gouvernements français successifs. Judéophiles seulement dans les paroles, ces derniers sont portés par des intérêts électoralistes et préparent le nouvel holocauste des Juifs de France dont ils accuseront les Français de France, lesquels seront aussi les victimes du meurtre de la France que les fous « gouvernants » fomentent par leur « antiracisme » et leur « devoir de mémoire ». Depuis quelques années, l'on ne se contente plus de terroriser des millions de Français contraints au silence, mais on les tue par centaines. Et plus le génocide des Français de France s'intensifie, plus la répression des fous-furieux en place dans les différents gouvernements collabos est féroce. Chaque fois qu'un Français de souche ou un Juif de France ose désigner clairement l'occupant, des milices idéologiques agitent la « justice » qui condamne le patriote sorti du maquis.

Les Français de France doivent se rendre compte qu'ils sont les otages, autant que les Juifs de France, de ces fanatiques, assassins orduriers non seulement assoiffés de pouvoir dans le cadre national mais obéissant surtout aux doctrines quasi religieuses de leurs maîtres cosmopolites qui leur offrent le levier médiatique sans lequel ces collabos ne pourraient même pas espérer être réélus ! Seul leur minable pouvoir de nuisance de garçons de service de la secte bruxelloise obsède ces gouvernements, malades mentaux s'y agrippant jusqu'à l'extinction de leur peuple : pour exemple, une ministre

suédoise de « l'Enseignement secondaire et de la formation », [sorte de Belkacem scandinave, a démissionné en août dernier pour... conduite en état d'ivresse \(!\)](#), alors que le gouvernement français ne s'est pas fait dégager après le massacre de la Promenade des Anglais, ces génocidaires allant même jusqu'à se congratuler, puis à faire pression sur les policiers niçois [afin de détruire la vidéo attestant des exploits de ces « chances pour la France »](#). La situation est donc limpide : les Français de France, tout comme les Juifs de France, seront massacrés s'ils laissent à leurs gouvernants un libre champ d'action. Ils doivent se rendre compte qu'ils sont autant les otages de leurs futurs égorgeurs que les civils soviétiques à la veille de l'attaque du III<sup>e</sup> Reich. Tout comme les ordures staliniennes de juin 1941, les gouvernants de l'actuelle République française collabo privent leurs citoyens de la simple possibilité de désigner ouvertement la menace ! En effet, après le pacte passé avec Hitler et malgré les réflexions de bon sens ainsi que les alertes des spécialistes qui indiquaient explicitement le danger que représentait l'armée allemande s'amassant à la frontière occidentale, tous les patriotes étaient traînés devant la « justice » de Staline qui les condamnait, et ce jusqu'au 20 juin 1941 au soir, pour avoir calomnié le « cher et pacifique allié, notre camarade Adolf Hitler ». Conséquence de cette folie idéologique : le meurtre de centaines de milliers de Juifs soviétiques assignés à leur résidence d'Ukraine et de Biélorussie par des oukases pondus par la folie meurtrière de fanatiques staliniens. Les Juifs de l'URSS occidentale n'avaient le droit ni de s'éloigner de la frontière ni même de dire publiquement que l'ennemi de l'autre côté du *limes* s'apprêtait à envahir l'URSS et nourrissait quelque animosité à leur égard.

C'est précisément ce qui est en train d'arriver en ce moment-même aux Juifs de France ! Le gouvernement collabo – ces démocrates aliénés – a besoin des électeurs allogènes naturalisés, car les Français de France ne voteront plus pour eux. Pour satisfaire ces « communautés », malgré les

assassinats terroristes déjà perpétrés à travers l'Hexagone, la répression doctrinale contre les Français de France se durcit. Les terroristes du gouvernement musèlent avec acharnement toute parole libre de patriotes français. Unique conséquence : quand le vase sera plein, c'est vous mes coreligionnaires Juifs de France qui en pâtirez, par dizaines de milliers !

La solution, et à elle tient votre survie, est tout aussi unique : vous devez comme moi mépriser publiquement les lois liberticides et prôner leur abrogation immédiate, car lorsque l'on nous interdit de nommer et de décrire notre futur assassin prêt à passer à l'acte, cela lui laisse toute possibilité de préparer son meurtre. En outre, et cela les « tribunaux de Nuremberg » de demain doivent le savoir, ce n'est pas seulement les homicides qu'il faudra condamner à la pendaison quand la France redeviendra française et l'Europe européenne : il faudra condamner, et en premier lieu, leurs complices, ces idéologues psychopathes qui ont détruit la Libye de Kadhafi, ont participé à l'anéantissement de l'Irak de Saddam Hussein, ont partiellement fait implorer la Syrie d'Assad fils et puis ont ouvert les frontières devant des flux de « migrants » parmi lesquels se cachent, [ainsi que nous l'ont confirmé des forces spéciales](#), ceux qui nous égorgeront sans pitié. Entassant de futurs assassins dans les « jungles » de Calais et de Paris, ils les renvoient ensuite vers des villages français, créant ainsi un appel d'air démographique qui remplit inévitablement les « jungles » de vagues afro-asiates que les gouvernements injectent, de nouveau, dans le pays réel de France, espérant que les Français, une fois métissés, seront de plus dociles électeurs.

J'enseigne à travers les universités d'Eurasie et d'Amérique un document officiel issu du Ministère de l'enseignement supérieur et qui me concerne personnellement, tout comme il concerne chaque Juif de France. Ce document pourrait devenir une pièce utile dans la campagne présidentielle de 2017. En

effet, docteur de l'Université française, j'ai présenté mon dossier au [Conseil National des Universités \(CNU\) afin d'obtenir le simple droit de chercher un poste de maître de conférences en France](#). À cette occasion, ancien réfugié politique en France suite aux attaques antisémites que j'avais subies en URSS, j'avais expliqué mon parcours à une « experte » membre d'un syndicat protocommuniste qui s'était auto-désignée mon « rapporteur », profitant de sa place de présidente du groupe de recours. J'avais donc exposé à cette professeur de la Sorbonne les raisons pour lesquelles moi, Juif né en Union soviétique, je m'étais retrouvé naturalisé Français, [docteur et enseignant de l'Université française](#). Or, dans le cadre de cette procédure républicaine qu'est la procédure de qualification du CNU, l'« experte » a détourné mes paroles, se moquant, en tant que fonctionnaire de la République et dans l'exercice de ses fonctions, de l'antisémitisme dont j'avais été la victime en URSS (antisémitisme qui avait été d'ailleurs reconnu par le Ministère public français via l'asile politique qui m'avait été accordé). Cette « experte » de l'enseignement supérieur n'a rien trouvé de mieux que de déclarer par écrit, et à l'intention de ses collègues, que je faisais des recherches sur les origines ethniques des membres du CNU, ruinant donc toutes mes chances d'être qualifié ! Il est donc permis, dans le cadre d'une procédure républicaine, de se moquer de l'antisémitisme si celui qui s'en moque est un larbin du régime. Il sera même défendu par le Ministère de l'enseignement supérieur, puisque chacun de ses actes a comme objectif d'endoctriner les futurs universitaires français qui porteront le message du cosmopolitisme assassin à des pseudo-élites diplômées. En revanche, si vous êtes un Juif français tel que je le suis et si vous luttez pour la sauvegarde des valeurs françaises, le gouvernement en place fera de vous une monnaie d'échange. Benoît Hamon et Nadjat Belkacem, informés de cette forfaiture commise par leurs services et portant le sceau de la République, ont ordonné de défendre bec et ongles la fonctionnaire qui agissait dans le cadre de la procédure de

qualification du CNU. Les lecteurs seront satisfaits d'apprendre que cette procédure de qualification du CNU, coûtant environ 20 000 000 euros par an aux contribuables français, avait été supprimée par le Sénat en juin 2013, puis maintenue suite à l'intervention des principaux intéressés, et notamment de cette fonctionnaire qui s'est moquée des attaques antisémites que j'avais subies.

La campagne présidentielle de 2017 a bel et bien commencé. Le gouvernement fait tout pour étouffer cette affaire qui m'oppose au CNU, ordonnant que je sois poursuivi, interdisant mes livres français et œuvrant à la totale suppression de ma page wikipédia française. C'est une réaction logique : je détiens un dossier pouvant mettre en cause des membres du gouvernement actuel, lesquels, malgré leurs belles paroles, sont prêts à anéantir tous les Juifs de France dès que ceux-ci s'avéreront gênants. Je peux démontrer la manière dont le Ministère public justifie par écrit, auprès du Tribunal administratif de Paris, les plaisanteries de ces fonctionnaires détournant, dans l'exercice de leurs fonctions, les lettres de motivation qui leur sont envoyées, et notamment la mienne qui leur confiait, dans le cadre d'un concours républicain, les souffrances que j'avais subies en raison de l'antisémitisme régnant en URSS. Les concurrents du président actuel, ou tout autre socialiste présidentiable, peuvent se rapprocher de moi afin d'obtenir ces documents ministériels en vue de faire connaître aux électeurs, et plus particulièrement aux Juifs de France, la face véritable de nos gouvernants.

**Dr Anatoly Livry**